

TABLEAU 6

COMPARAISON ENTRE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET LES RECETTES RÉELLES À L'ÉGARD DE L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1959

(en millions de dollars)

SOURCE DE REVENU	Recettes prévues à l'exposé budgétaire (¹)	Recettes (provisoire)	Augmentation ou diminution (-) des recettes au regard des prévisions budgétaires	
			Montant	Pourcentage
Impôt sur le revenu des particuliers.....	1,369	1,371	2	0.1
Impôt sur le revenu des non-résidents.....	70	60	-10	-14.3
Impôt sur le revenu des sociétés.....	1,019	1,029	10	1.0
Droits successoraux.....	65	73	8	12.3
Droits de douane à l'importation.....	450	486	36	7.4
Taxe de vente (produit net).....	698	694	-4	-0.6
Droits et taxes d'accise autres que la taxe de vente.....	549	560	11	2.0
Diverses taxes.....	2	1	-1	-50.0
Total des recettes fiscales.....	4,222	4,274	52	1.2
Recettes non fiscales.....	428	496	68	13.9
Total des recettes budgétaires.....	4,650	4,770	120	2.5

⁽¹⁾ Modification du 13 août 1958.

Comme le révèle le tableau qui précède, les recettes réelles seront probablement très rapprochées du montant prévu. Les sources de revenu dont le produit s'est écarté sensiblement du montant prévu sont l'impôt sur le revenu des non-résidents, les droits successoraux, les droits de douane à l'importation et les recettes non fiscales.

Les rentrées au chapitre de l'impôt sur le revenu des non-résidents n'ont pas atteint les prévisions, parce que les dividendes versés à l'étranger n'ont pas été aussi élevés qu'on l'avait cru et parce qu'on a effectué d'importants remboursements pour impôts payés en trop les années précédentes.

Depuis quatre ans, les droits payables à l'égard de deux successions exceptionnellement importantes ont influé sur les recettes provenant des droits successoraux, les recettes effectivement perçues chaque année ayant différé des prévisions à cause de la difficulté de savoir exactement quand les droits relatifs auxdites successions seraient acquittés.

Les recettes provenant des droits de douane ont dépassé les prévisions, ce qui atteste que les importations, cette année, n'ont pas fléchi autant qu'on s'y attendait.

Les recettes non fiscales ont été de 68 millions supérieures aux prévisions, grâce aux bénéfices de la Banque du Canada, de la Société centrale d'hypothèques et de logement et autres recettes sur placements, qui ont été plus considérables qu'on ne l'escomptait.

B. DÉPENSES

Les dépenses budgétaires de 1958-1959 se sont établies à 5,387 millions de dollars, soit une augmentation de 300 millions par rapport au total de 5,087 millions en 1957-1958.